L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, [illegible]

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Éditeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. — E. DUFOUR.
E. DUVERGER. — E. MAREY.
N° 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS :
VENDREDI MATIN, 2 DECEMBRE.

☞ Pour le BULLETIN COMMERCIAL et la LISTE MARITIME, ainsi que les annonces d'AMUSEMENTS, voir la 2me page.

PROCHAIN CONGRES.

Le Congrès se réunit lundi prochain : la plupart des honorables se sont déjà empressés d'aller reteunir leurs places au Capitole. Washington a retrouvé la vie et l'animation qui l'avaient abandonné pendant l'été. Le télégraphe nous apprend que les hôtels s'emplissent et que les chemins de fer jettent quotidiennement dans l'avenue de Pennsylvanie des légions de voyageurs, de touristes, de solliciteurs et de simples curieux. Tout cela erre aux environs de la Maison Blanche en attendant l'ouverture des chambres et les émotions des premières séances. Encore quelques jours et le message du président nous initiera à la politique que M. Pierce se propose de suivre. Ce document est impatiemment attendu par tous les hommes qui prennent intérêt aux affaires publiques.

Il serait imprudent de hasarder une opinion sur les tendances du nouveau Congrès. Tant d'hommes complètement inconnus jusqu'à ce moment, vont siéger dans les chambres que le passé ne saurait être un guide pour l'avenir. Les deux tiers des nouveaux représentants vont à Washington pour la première fois ; il est donc impossible d'apprécier leurs opinions et de pressentir leurs actes. La plupart s'appellent démocrates, mais c'est là maintenant une désignation trop vague et qui n'éveille dans l'esprit aucune idée arrêtée. La démocratie est partagée en une foule de factions rivales. Nous n'en ferons pas l'énumération, car nous tomberions dans l'histoire ancienne : personne d'ailleurs n'ignore leur antagonisme, leurs profondes haines et leurs haines implacables. Elles marchent toutes en apparence sous le même drapeau, mais elles ne tendent pas vers le même but.

D'importantes mesures seront soumises au Congrès, mais comment les chambres les accueilleront-elles ? Voilà la question. Le président se prononcera contre le projet du chemin de fer du Pacifique : c'est du moins ce que nous annoncent d'avance toutes les correspondances de Washington. Cette opposition du chef de l'Etat sera-t-elle assez puissante pour rallier la majorité contre le bill qui sera présenté dès les premiers jours de la session ? Nous n'en savons rien, mais ce que nous n'ignorons pas c'est que les amis du projet tâcheront par tous les moyens de neutraliser l'influence de M. Pierce. Jamais peut-être Washington n'aura été le centre de plus d'intrigues. Quant aux représentants et aux sénateurs ils auront à essuyer de rudes assauts.

Après le chemin de fer du Pacifique, il y aura, pour occuper le Congrès, l'annexion projetée de Cuba et des îles Sandwich, la modification du tarif, l'emploi à faire du produit de la vente des terres publiques, le règlement de la difficulté au sujet de la vallée de Mesilla et de l'isthme de Tehuantepec, etc. Les chambres trouveront naturellement d'autres sujets de discussion. Espérons cependant qu'elles ne perdront pas d'interminables délibérations le temps qu'elles pourraient employer plus utilement. Comme elles se composent en grande partie d'hommes nouveaux, il se peut qu'elles cherchent à sortir des voies battues et à suivre un sentier moins tortueux. Le Congrès remplace trop souvent l'action par la faconde. A la Chambre des Représentants, de vaines déclamations, des débats sans portée, des invectives, d'incessantes récriminations, de vulgaires querelles dérobent la moitié du temps des séances. Les créanciers publics en sont oubliés, les mesures les plus importantes on les néglige, le temps se perd en discours politiques à perte de vue, et on en arrive à la fin de la session sans avoir rien fait de ce qui importe à la présidence.

Cette fois heureusement nous sommes à la première année d'une nouvelle administration et les chambres n'éprouvent pas le besoin de préparer une candidature. Il pourra donc se faire du travail si bon lui semble, d'autant plus que les députés ont été partagés et qu'il n'y a pas grand'chose à faire de ce côté. Nous ne voyons pas d'obstacle à l'activité et au zèle des honorables représentants du peuple. S'ils veulent se mettre sérieusement à l'œuvre, la session peut être extrêmement utile. Mais le voudront-ils ?

EUROPE.

Nouvelles par le *Canada*.

Le steamer *Canada* est arrivé à Halifax le 29 novembre, avec des dates de Liverpool jusqu'au 12 du même mois. Voici quelques détails que ne renfermaient pas nos dernières dépêches et qui ne nous donnaient pas d'une manière assez étendue :

Cinq officiers russes sont arrivés à Constantinople comme prisonniers de guerre.

Les amiraux Dundas et Hamelin sont à Constantinople, et les flottes anglaise et française sont encore à dans le Bosphore.

Le bruit s'est répandu qu'un assaut avait été livré à Bucharest.

Le Pacha a été nommé ministre de la guerre ; de nouvelles levées de troupes ont lieu en Egypte.

Les troupes turques reçoivent régulièrement leur paie.

Le Pacha a transmis une note au prince Menschikoff lui demandant la remise immédiate entre les mains des Turcs de toutes les forteresses des principautés, la complète évacuation des provinces et une garantie des paiements contre une nouvelle invasion.

Le sultan a positivement repoussé toutes les propositions nouvelles qui lui ont été soumises. On assure que le gouvernement français a formé un corps de 25,000 hommes en vue de la question d'Orient. Le ministre de la guerre ne prendra cependant aucune décision avant d'avoir reçu des dépêches du général Baraguay-d'Hilliers, le nouvel ambassadeur de France à Constantinople.

Le *Leader* assure, s'il faut en croire certains bruits, signé avec Dost Mahomet une alliance en vertu de laquelle ce dernier s'engagerait à déclarer la guerre aux Anglais dans l'Inde, dans le cas où la Grande Bretagne prêterait appui à la Turquie. Suivant une autre version la Perse est résolue à rester neutre.

Le consul de France écrivant de Bucharest, en date du 6 novembre, à M. de Bourqueney, annonce que le 2 et le 3 les Turcs ont traversé le Danube de Turtukai à Oltenitza, au nombre d'environ 18,000, que le 4 le général Perloff les a attaqués à la tête de 9000 hommes, qu'après une vive canonnade les deux armées se sont chargées à la baïonnette et que les Russes ont été obligés de battre en retraite après avoir perdu 136 soldats et 6 officiers supérieurs. Quatre mille Turcs occupaient Kalarche, 2000 se sont établis sur une île en face de Giurgiu et 2000 ont pénétré dans l'intérieur de la Valachie. Des avis reçus à Vienne apprennent que quatorze officiers supérieurs russes ont été tués et que les troupes impériales se retirent sur Bucharest. Avant de livrer bataille les Turcs avaient construit à Kalafat une tête de pont pour servir de base à leurs opérations. Omer Pacha a traversé le fleuve sur trois points différents. Un corps de Cosaques s'étant avancé jusqu'au Danube et fait aux Egyptiens qui campaient de l'autre côté des signes insultants, ceux-ci se sont précipités dans leurs barques, ont franchi le fleuve au milieu du feu de l'ennemi, et après avoir châtié les Cosaques et les avoir chassés loin du fleuve ont regagné leur camp.

On sait déjà par nos dépêches que Selim-Pacha a traversé la frontière russe et battu les troupes du czar commandées par le général Dannenberg.

Les opérations peuvent donc se résumer ainsi : les Turcs ont battu les Russes en Asie ; la gauche des Turcs en Europe a battu la droite des Russes, tandis que le centre des Turcs a battu les Russes à Tartukai et marche sur Bucharest.

On croit que les Russes cherchent à attirer les Turcs loin des fortes positions qu'ils occupent et à leur livrer ensuite une bataille décisive. Omer Pacha qui n'ignore sans doute pas ces desseins de l'ennemi, a déclaré qu'il voulait chasser les Russes des principautés et établir son quartier-général à Bucharest.

Le typhus exerce de grands ravages parmi les troupes russes et a réduit à 65,000 le nombre des combattants : quant aux renforts attendus de Bessarabie, ils ne pouvaient pas arriver avant six semaines.

La diplomatie a abdiqué pour le moment : elle ne reprendra pas la suite des négociations avant les revers essuyés par l'armée du czar.

Le czar a publié le manifeste suivant :

« Par la Grâce de Dieu, Nous, Nicolas Ier, empereur et autocrate de toutes les Russies, savoir par notre manifeste du 14 juin de la présente année, instruit nos fidèles et bien aimés sujets des motifs qui nous faisaient un devoir d'exiger de la Porte ottomane d'inviolables garanties en faveur des droits sacrés de l'Eglise orthodoxe. Nous leur annoncions en même temps que tous nos efforts pour amener la Porte, par la persuasion, à des sentiments d'équité et à la fidèle observation des traités, avaient été inutiles et que nous jugions indispensable de diriger nos troupes sur le Danube. Mais en prenant cette résolution nous avions encore l'espoir que la Porte reconnaîtrait ses erreurs et ferait droit à nos justes réclamations. Notre attente a été trompée. C'est en vain aussi que les grandes puissances d'Europe ont essayé de vaincre l'aveugle opiniâtreté du gouvernement turc. C'est par une déclaration de guerre, par une proclamation pleine de perfides reproches à la Russie, qu'il a répondu aux efforts pacifiques de l'Europe et à notre mansuétude. Il a enfin, pour combler la mesure, rassemblé sous ses drapeaux les révolutionnaires de tous les pays.

La Porte a commencé les hostilités sur le Danube. La Russie a été appelée sur le champ de bataille, elle ne peut maintenant que recourir aux armes pour forcer le gouvernement turc à respecter les traités et pour obtenir réparation des insultes par lesquelles il a répondu à nos demandes si modérées et à notre sollicitude si légitime pour la foi orthodoxe dans l'Orient, laquelle est aussi la religion du peuple russe. Nous sommes fermement persuadés que nos fidèles sujets joindront leurs ferventes prières à celles que nous adressons au Tout-Puissant pour lui demander de bénir nos armes dans la juste et sainte cause qui a toujours trouvé d'ardents défenseurs dans nos pieux ancêtres. — *In te Domine speravi*.

« Fait à Zarskoé, le troisième jour de novembre de l'an de grâce 1853, et le 29ème de notre règne. « NICOLAS. »

CHEMIN DE FER DES OPELOUSAS.

Un avis de la Compagnie du chemin des Opelousas inséré plus loin annonce que des trains de passagers partiront d'Alger deux fois par jour à partir de 4 courant. Dimanche prochain il y aura quatre départs : le premier est fixé à 7 heures du matin, le second à dix heures, le troisième à 1 heure et le quatrième à 3 heures et quart.

Voilà donc le chemin de fer des Opelousas devenu une réalité. Encore quelques semaines ou quelques mois et la voie sera terminée jusqu'au bayou Lafourche. La Nile-Orléans sera alors en constante communication avec cette importante partie de l'Etat.

RECTIFICATION. — Nous avons commis hier, dans notre article sur la baisse des sucres, une grave erreur que nous croyons devoir rectifier. « En admettant, disions-nous, que les sucres offerts à la consommation soient de 300,000 boucauts, ils trouveraient un placement dans l'Ouest seul. » Or, les 300,000 boucauts dont il s'agit comprennent tout le stock et servent à la consommation de toute l'Union et non de l'Ouest seulement. Nous avons voulu dire que l'Ouest seul pouvait consommer tous les sucres *de la Louisiane*.

BANQUE D'ECHANGE. — On verra par une annonce de Horace Bean & Co. que cette maison est prête à payer un intérêt sur les dépôts faits à sa banque, à prêter à courte échéance avec les garanties désirables, et à se charger des collectes dans la ville sans réclamer de commission. La maison de banque Horace Bean & Co est une de celles qui inspirent le plus de confiance à la Nile-Orléans.

BANQUE DES CITOYENS. — Les livres de souscription pour le placement de ce qui reste encore des actions de la Banque des Citoyens seront fermés le 17 de ce mois à moins que toutes les actions ne soient prises avant cette époque. Si les 10,000 actions restantes ne sont pas placées avant la fermeture des livres et que les souscriptions soient ouvertes, les actionnaires de la banque auront le privilège de prendre, dans les dix jours qui suivront cette réouverture, le reste des actions. Avis aux retardataires.

MORT DU DR HESTER. — Nous annonçons avec regret la fin prématurée d'un des médecins les plus distingués de notre ville. Le docteur Hester est mort dans la nuit de mercredi à jeudi. Il était fort souffrant depuis deux semaines mais il continuait à sortir, à voir ses malades et à s'occuper de sa revue, le *Medical and Surgical Journal*. Le Dr Hester avait trente neuf ans. Ses funérailles ont eu lieu hier au milieu d'un nombreux concours d'amis et de confrères.

MARSHALL DE LA LOUISIANE. — Une dépêche télégraphique nous apprend que M. Joseph Kennedy a été nommé marshall du district oriental de la Louisiane, en remplacement de M. Mandeville Marigny, démissionnaire.

AMPHITHÉATRE DE DAN RICE. — L'amphithéâtre de Dan Rice, rue St Charles, sera ouvert demain soir. L'intérieur du batiment a été disposé pour les exercices équestres qui ont valu à Dan une si grande et si légitime réputation. Celui-ci attend incessamment la troupe française que dirige la célèbre Mme Tourenire. Le programme de la représentation d'ouverture est fort attrayant. Voir aux avis.

MUSÉE DU SUD. — L'ouverture du Musée du Sud, rue St Charles, aura lieu dimanche prochain. Le propriétaire, M. Dan Rice, a réduit le prix d'entrée à 25 cents, afin que chacun puisse venir admirer les curiosités dont il a enrichi son musée depuis l'année dernière. Nous référons le lecteur aux avis.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BIENFAISANCE. — La Société française de Bienfaisance et d'Assistance mutuelle a procédé ces jours derniers à la désignation de ses officiers. On en verra la liste dans un avis inséré plus loin. Le personnel de l'administration est à peu près le même. Nous apprenons avec plaisir que, malgré le désastreuse épidémie de l'été dernier et les secours que la Société a dû distribuer à de nombreux indigents, celle-ci est plus prospère qu'elle ne l'a jamais été. Nous souhaitons qu'elle a pu faire construire de nouvelles tombes, mais il lui reste des fonds en caisse. Ce fait est le plus bel éloge de l'administration.

LE MYOSOTIS. — Tel est le titre d'une mazurka nouvelle que vient de faire paraître M. *Theodore Guedon*. Nous avons entendu faire l'éloge de cette bluette musicale et nous sommes persuadés que les salons lui feront bon accueil. Le Myosotis est en vente chez Benoist, Zambelli et Rectanus.

BLESSURES. — La *Minerve* de Thibodaux nous apprend que M. Jarvis, économe de l'habitation de M. W. Dowling, dans la paroisse Terrebonne, a été grièvement blessé par un nègre. Celui-ci a été arrêté et conduit à la prison de Houma. Il sera probablement pendu.

OUEST FELICIANA. — Il règne dans cette paroisse depuis deux ou trois semaines, dit le *Chronicle* du Bayou Sarah, une température qui rappelle plutôt l'été que l'hiver. Nous avons eu fort peu de pluie et nous n'avons jamais de temps plus propice pour la cueille du coton.

NEW-YORK. — Les démocrates nationaux de New-York se sont réunis dans la soirée du 23 novembre, au nombre de huit mille, au Metropolitan Hall, pour se féliciter de leur triomphe sur les *softs*. M. Westervelt, maire de la ville, présidait le meeting. Une Adresse a été lue et adoptée à l'unanimité. Les résolutions votées sont fort hostiles à l'administration ; l'une d'elles engage le Sénat des Etats-Unis à ne pas ratifier la nomination de M. Redfield, le nouveau collecteur de New-York. L'assemblée a été haranguée par le commodore Stockton, M. Cutting, le juge Carrigan, le général Walbridge et M. Foster. Il a été lu ensuite des lettres d'adhésion du sénateur Dickinson, du juge Bronson, de M. Bradwell, de M. Beverley Tucker, du colonel Hunt, du sénateur Weller, du juge Taylor, de M. Whiting, de M. Beardsley et de plusieurs autres citoyens distingués.

CHRONIQUE LOCALE.

CONSTABLE DE LA 3ME JUSTICE DE PAIX. — M. Jules Delaroue, élu dernièrement à l'office de constable de la troisième justice de paix, a été assermenté hier matin et est entré en fonctions. Voici les noms de ses députés : MM. N. E. Ostlow, Octave Leblanc, J. A. Jaquett, Charles Filiol, A. Lebedie, C. Cavanagh et Gustave Aguilard.

AFFAIRE BALLOU. — Le jury auquel avait été soumise l'affaire de J. Ballou, accusé du meurtre de Berthena Swecthen Christian, dite Eliza Love, a rendu hier soir, à trois heures, un verdict de "culpabilité sans peine capitale."

Premier District.

La police du premier district a fait hier les arrestations suivantes :

Ann Curran, pour s'être portée à des voies de fait.

François Richard, pour port d'armes et avoir troublé la paix. L'accusation a été portée par M. J. Devis. — George Haller, pour avoir tiré un coup de pistolet.

Jas. B. Rooney et Michael Dolan, pour port d'armes et avoir insulté un officier de police.

Mary McLaughlin, pour s'être enivrée et avoir frappé un moniteur.

Ellen Maher, pour avoir assailli un petit garçon sur le marché de la rue Poydras.

James Kerr, sous prévention d'avoir volé divers articles qu'on a trouvés sur lui.

Fanny Dillon a été écrouée à la demande de son mari, qui l'accuse d'avoir trop bu et troublé la paix.

Deuxième District.

MEURTRE. — Le docteur Bertram, dit Beagle, est accusé du meurtre d'un nommé Tubescroph. Nous mentionnons plus haut le trouvé du corps du défunt et la manière dont il a été tué.

CAUTIONNEMENT FORFAIT. — John Cook était accusé d'assaut et batterie. Bien que ses amis eussent fourni caution pour répondre de sa comparution, notre homme avait été remis en liberté, mais à peine sorti de prison, il s'enfuit, et l'on n'a plus entendu parler de lui. L'affaire a été appelée hier matin ; Cook ne s'étant pas présenté en Cour, le recorder a déclaré le cautionnement forfait. Cook est de ceux qui croient qu'il faut toujours profiter de la générosité des siens.

PARJURE. — John Wells a été écroué pour s'être parjuré.

— Le feu a éclaté hier soir dans une arrière boutique de Water-Mill, rue St Louis ; mais avant qu'il ait pu faire de grands dommages, les pompiers ont réussi à l'éteindre.

TROISIEME ET QUATRIEME DISTRICTS. — La police de ces deux Districts n'a fait hier aucune arrestation importante.

ENFANT TROUVÉ. — Hier de grand matin deux petites filles, l'une âgée de six mois et l'autre de quelques jours seulement, ont été trouvées sur le seuil de la porte de la résidence de Mme Sanborn, à Lafayette. L'une d'elle, l'aînée, avait sur elle un billet attaché où on lisait signé de son nom, Marie Marthe, par lequel elle se recommandait elle-même, ainsi que sa jeune sœur, à la charité bien connue de Mme Mathews et demandait en outre qu'on ne les séparât jamais l'une de l'autre. Il était dit en post-scriptum qu'une somme de $10 serait tous les mois adressée à la mère adoptive des enfants, par l'intermédiaire de la poste.

On prétend que Mme Mathews a en effet trouvé sous enveloppe $10 adressés à la poste ; la somme en question, mais qu'elle est fort embarrassée de ce qu'on demande, l'asile des orphelines dont elle est directrice, ne recevant point d'enfants trouvés. On ajoute que cette dame cherche une personne respectable qui voulût adopter les deux intéressantes créatures que l'on reprochera comme très gentilles.

ENQUÊTES. — Le coroner a tenu hier les enquêtes suivantes :

Sur le corps de Christian Tickrath, trouvé mort dans une maison de la rue Tremé, deuxième district. Verdict : mort d'un dérangement de cerveau, causé par un coup de parapluie porté par le nommé Bingel. Tickrath est né en Allemagne ; il avait 43 ans.

Sur le corps de William Burkhardt, natif d'Irlande et âgé de 29 ans. Verdict : noyé par accident.

Sur le corps de Charley Anderson, natif de Suède, trouvé mort dans la maison No 25, rue Front Levée. Verdict : mort d'apoplexie. Le défunt était âgé d'environ 60 ans.

Sur le corps d'un blanc, trouvé flottant dans le fleuve, en face de la rue Madrid, troisième district. Verdict : noyé. On ignore le nom du défunt.

ECOLIERS PA L'INSTRUCTION. — On calcule qu'en Russie un seul enfant sur deux cent vingt va à l'école. Aux Etats-Unis un enfant sur cinq acquiert soit dans les écoles particulières soit dans les écoles publiques les éléments d'une instruction solide.

PAROISSE ASSOMPTION. — Nous voyons dans le *Pionnier* de l'Assomption que les habitants de la paroisse se proposent de construire une chapelle catholique à Napoléonville. On lit dans le journal que nous venons de nommer :

Rien avons été en tenant entre les mains le plan d'une délicieuse chapelle que le Rév. Bogliolo pense pouvoir élever à Napoléonville, si les catholiques de ce village et des environs veulent l'aider au succès de cette pieuse entreprise.

Un grand nombre d'habitants de cette si vaste paroisse sont dans l'impossibilité de concourir aux offices divins à cause de l'éloignement des temples. Dans aucune paroisse, cependant, il n'existe une foi plus ardente que dans nos contrées.

On peut donc compter à coup sûr, que les habitants de Napoléonville et de la partie inférieure de la paroisse concourront, chacun selon sa fortune, pour édifier le joli monument conçu par l'abbé Bogliolo et exécuté par un habile ingénieur de la Nile-Orléans.

FEUILLETON.

LE CAPITAINE NIQUET.

Monsieur le capitaine ici pour ne pas dire *corsaire*. *Corsaire* est un mot de laide origine, et qui présente à l'esprit des images funèbres. Autrefois on le confondait avec *pirate*, comme aussi avec *écumeur de mer*, expression plus pittoresque, et qui désignait mieux son bandit. Mais la civilisation, à qui les naïvetés répugnent, ayant importé ses hypocrisies dans la Langue, nous avons séparé les deux significations. Le *pirate* est resté un scélérat maudit, qui arme un navire en guerre et va détrousser sur l'eau les timides marchands quels qu'ils soient, ouvertement ou non, sans porter avec lui ce que l'on appelle des *lettres de marque*, ou comme qui dirait une patente. Le *corsaire*, au contraire, est un patriote intrépide, terrible, impitoyable aussi, mais seulement aux pavillons en guerre avec le sien ; prenant, brûlant, tenant et payant comme l'autre, mais avec commission et privilège. Ce qui n'est point le moindre rapport. La distance du voleur au conquérant !

Sur quelques-unes de nos côtes cependant, en Normandie par exemple, le mot avait gardé sa fâcheuse synonymie, et on l'employait le moins possible. Ainsi je me souviens qu'à Dieppe on ne disait pas les corsaires, mais les *coureurs*, hommes qui font la course *sur le grand chemin de la mer*. Cela voulait dire autant, en sonnant mieux. François Balidar, entre autres, était le roi des coureurs dieppois ; c'est lui qui avait inventé les pièces de cent sous frites à la poêle, et qui les jetait brûlantes au peuple assemblé sous ses fenêtres. Quand Balidar revenait d'une course, les messieurs de la ville l'allaient chercher à son bord et l'amenaient en triomphe aussitôt chez son heureux armateur, M. Quenouille, qu'il fût taché ou non de vase et de sang, poissé de goudron, noir de poudre ; et les belles dames rangeaient à l'envi leur satin, les jeunes filles leur mousseline pour le faire asseoir. Il apportait peut-être un million à ses maîtres ! Car il ne faut pas se dissimuler que c'était souvent là le fond des choses, en ce cas, le patriotisme n'était souvent que l'enseigne de ce trafic enragé....

Que dans le nombre il y ait eu des fanatiques, je ne le nie pas ; mais, en général, on ne se mettait pas corsaire rien que pour se battre. La chose pouvait être bonne à dire aux jeunes chauvins qu'on voulait enrôler ; quel abus épargne-t-on à cette pauvre jeunesse enthousiaste ! les hommes sérieux n'y donnaient point ; ils armaient ou s'embarquaient pour s'enrichir surtout, ils risquaient pour avoir, ils prenaient pour s'attribuer. Autrement, expliquerait-on la présence sur nos vaisseaux de l'Etat ? Dirait-on aussi pourquoi les armateurs de corsaires recrutaient des hommes de tous les pays ? François Balidar était Espagnol : qu'est-ce qui les faisait nos hâbres, à nous, les conquérans de sa patrie ?

Aussi ai-je trouvé plus *écumants* qu'humanitaire la formation projetée en 1840 d'une compagnie de corsaires nationaux, *par actions*, pour *l'anéantissement du commerce maritime de la Grande Bretagne* : une raison sociale passablement sauvage, entre nous soit dit. Les jeunes canotiers de la Seine avaient souscrit cent cinquante mille francs là-dessus, afin de venir laver le Waterloo. Ils prenaient bravement l'étiquette dans son sens politique. Le conflit de cette époque n'a heureusement pas abouti : M. Thiers avait eu les yeux plus grands que le génie. Mais nos amateurs de prises n'y ont point renoncé, ils attendent.

Seulement on ne dira plus *corsaires*. C'est un mot fini. On s'appellera *clippers*, dont nous ferons *clipeurs* : c'est bien le moins que d'emprunter leur langue aux gens qu'on extermine. *Clipper*, d'ailleurs, veut dire *qui fait la barbe*, qui le plus agréablement métaphorique !

Quoi qu'il en soit enfin, grâce à cette façon africaine de comprendre la civilisation internationale, la Manche et ses abords étaient complètement dévastés et impraticables il y a quarante ans, et celui qui pouvait aventurer sa fortune, sa liberté et sa vie. Ce que les uns y ont gagné et la grande masse de gagne hommes en ruine, l'ignore ; mais il en est sorti des richesses fabuleuses.

Ceux de nos corsaires de la Manche qui y mettaient un sentiment politique en voulaient surtout aux navires de Jersey et de Guernesey. Les îles normandes étaient le foyer des armements et des intrigues du royalisme émigré et la tradition française se souvenait qu'un Guernesiais, du nom de Tupper, avait jadis signalé à l'amiral Russell l'approche de la flotte de Tourville ; qu'il ne cessa donc d'agir dans le combat et la défaite célèbre de la Hogue. Il y avait de quoi se hair, je le reconnais : les saints, s'il y en a, sont au ciel, non sur la terre.

Mais, quoi que fassent la vie et ses lois, et l'intérêt, et les passions, il reste toujours au bon coin dans le cœur de l'homme ; et nous aurons encore longtemps le naturel qui, après la bataille, panse et soigne ses ennemis. La Franc Maçonnerie, cette religion de *semblable*, dont il est permis de rire quand on ne l'a pas pratiquée, propageait au dehors de l'universelle fraternité au même temps que les vieilles haines de rivage à rivage recommençaient leurs fureurs. La tranquille et majestueuse association qui dédaigne les questions d'Etat, qui rallie les drapeaux, abaisse les frontières, confond les croyances, qui dit au juif et au chrétien *vous êtes frères*, au blanc et au noir *vous êtes égaux*, à tous *soyez heureux*, avait appris à quelques-uns, de l'ennemi comme de nous, que l'humanité vient avant les nations. Nous te tenions des Anglais, depuis Cromwell ; les Jersiais et les Guernesiais l'avaient reçue plus tard, pendant la guerre de l'indépendance américaine, et ils se s'en montraient que plus fervents. L'église de Saint Pierre Port, de l'île de Guernesey, avait vu, vers 1809, une assemblée de huit cents francs-maçons. Que la Manche t'y eût pour quelque chose, peu importe : partout les êtres sont rares, et partout aussi les élus sont les chefs. Ayant d'abord le grade, vous trouverez la terre entière.

En voici la preuve.

Le 19 décembre 1812, le cutter *l'Alerte*, de Guernesey, fit voile de cette île pour Gibraltar. Il était chargé de sucre et de vin de Bordeaux, pris peut-être à des Français. Quiconque nous condamnait, en paix comme en guerre, l'indiscrète recherche des origines de bonne chance ! John Manger commandait *l'Alerte* : d'une famille normande, ancienne dans le pays, et célèbre depuis l'exil funeste de l'archevêque de Rouen Manger, oncle de Guillaume le Conquérant. Les Anglais prononcent *Medjeur*, et les Guernesiais *Mangeur*. L'armateur du cutter (nous disons *cotre*) accompagnait son capitaine : il s'appelait *Michel*, et il était franc maçon.

Ils tenaient la mer avec leurs gens depuis trois jours à peine, et se trouvaient dans le travers d'Ouessant quand un corsaire de Saint-Malo les amarina et les prit : un beau *clipper*, baptisé le *Miquelonnais*, monté de dix-huit canons et de cent quatre-vingts hommes, commandé par Niquet, le premier coureur, peut-être, après Surcouf l'invincible. Un peu trop humain seulement.

Selon l'usage, l'équipage du navire capturé devait passer à bord de son vainqueur. En montant sur le pont, l'armateur et le capitaine trouvèrent Niquet qui les attendait avec bonne humeur, et voulant paraître au-dessus de leur fortune, il leur tendit la main en bonnes joueurs battus. Les francs-maçons se touchent la main entre eux d'une façon particulière. Michel et le corsaire se reconnurent aussitôt : ils avaient tous deux prêté le même serment. Dès lors, plus d'inimitié, plus de frontières, plus de guerre ! Que faisaient à ces *enfants de la veuve* les querelles de leurs gouverneurs ? Il s'agissait pour eux de réparer le mal tout à l'heure causé à l'un par l'autre, si plus ni moins. Ainsi le soldat des guerres civiles, qui quelquefois pleure après avoir tué. Qu'est-ce que cela prouve ? Que la guerre est presque toujours mauvaise.

Mais l'homme, dans la société, n'est pas absolument maître de faire le bien après avoir fait le mal. Niquet avait des comptes à rendre à ses marchands de Saint-Malo, et autour de lui cent quatre-vingts témoins qui l'épiaient. C'était bien de l'embarras !....

Il avait déjà fait deux prises dans la matinée : deux anglais, richement chargés de sucre et de café, ce qui valait bien six ou sept francs la livre. On pouvait, à la rigueur, rentrer chez soi honorablement. Ses trois équipages captifs se montaient à treize hommes. Le corsaire fit comprendre à ses gens qu'il n'était pas besoin d'emmener tout ce monde. Le marchandise suffisait ; des prisonniers coûtent. Cela fait, il prit Michel à part.

— Frère, lui dit-il, Saint-Malo ne vous dépaysera pas beaucoup à voir, j'imagine. J'ai là une chaloupe toute neuve ; nous allons l'avitailler, espérons.

— Très bien, capitaine, dit Michel.

Et l'on chargea la chaloupe d'une masse de vivres.

— Maintenant, dit Niquet, vous avez qu'entre deux des îles en ce moment, il y a guère d'inquiétude. Je vais donc, mettre à la mer, je vous envoie dans la chaloupe le meilleur de la ... Je vais donc mettre à flot ... les dix-neuf hommes du ... prises, et vous allez, vous, vos gens, ... vice de vos ... à Falmouth. Je garde les capitaines : c'est assez pour l'échantillon.

— Ils vont bien à Falmouth sans moi, répondit Michel ... dix-neuf ... et ce feraient vingt ; et le ... pourrait bien boire à la grande par le temps qu'il fait.

— Diable ! reprit le corsaire. Eh bien ! êtes-vous quatre ou cinq, pour que nous soyons moins gênés ?

— Bonne moins, répliqua Michel. Il ne sera pas dit que quatre ou cinq pauvres matelots qui allaient être libres retournent leur sort à cause de moi. Vous ne les traitez pas déjà si bien !

— L'Angleterre traite peut-être mieux les nôtres ? Nous n'avons pas de pontons, mon frère.

— Mais vous avez vos bonnes fosses, de Verneuil, en France ... C'est vrai ... D'ailleurs, continua l'armateur, quand on s'embarque deux, on n'est pas pour se quitter.

— Comme vous voudrez, dit Niquet, allons, au reste, les Anglais ! Qu'ils ne laissent suivre pour nous à l'occasion, s'ils ont de cœur dans le ventre.

Et la chaloupe partit à la garde des vents. — Elle arriva, à ce qu'on dit.

C'était l'heure du souper : la maître du "Miquelonnais" invita ses deux amis. A table, ils causèrent du chargement de l'Alerte. — Du sucre et du vin, disait Niquet, la belle affaire ! Passe encore pour la sucre, cela se place. Mais le vin de Bordeaux, j'en ai sept cents tonneaux ! — Mon cher, vous allez porter du vin de Bordeaux en France ! C'est comme si vous alliez porter du charbon à Newcastle.... Et toute ... dans à propos.... Pas mauvais. Ah

... Voilà le fond, messieurs ! ... si il y avait eu de la bonne, ... ou ... pour la vie ; ... Michel, dit Niquet, et de ... ; c'est ... bonheur, ... de ... eux. Niquet, ... Il est triste du ... reçu, pour ... ; ... Niquet qui ... au ... lui ; ... a ... il voulait avoir ... le premier ... à ... qu'elles ... Mais ... à la ... ; ... Michel, ... Quand il est ... de Dartmoor. Le ... tout ... au ... ; les ... de ... la ... il ... ce ... Niquet ... il venait, Michel a la prison du comté.

Le procès fut prompt, l'instruction longue, et le jugement splendide. Michel, convaincu d'avoir aidé à l'évasion d'un prisonnier de guerre, fut condamné à une peine de déportation à Botany-Bay. On ne lui fit pas d'injure, comme s'était jadis l'habitude dans nos tribunaux : la justice anglaise est moins et ... comme de ... de livres : on lui dit tel délit, *avoir* tel peine, ni plus ni moins. Elle vit traité pas le coupable en criminel, mais en débiteur : une fois payé, c'est fini. Point de préface et point de salut.

Comme il était nécessaire de montrer le corps du délit (la présomption n'est rien là-bas, c'est un quid d'ailleurs l'élégance de paroles), le corsaire avait été extrait de la prison de Dartmoor et appelé en témoignage. Il consentit l'argent qu'il condamnait si cruellement et pour si longtemps son pauvre frère, et les larmes aux yeux, il demanda au juge la permission de serrer la main à l'homme dont il avait fait le malheur pour le plaisir de voir une cathédrale. Cela ne se refuse jamais, même aux assassins et aux voleurs. Les amis s'embrassèrent, et Michel sentit que Niquet lui glissait tout bas quelque chose. C'était dix bank-notes de cinquante livres sterling, à peu près 12,500 francs.

Ainsi voilà deux hommes qui s'aimaient ; ils étaient tous deux loyaux et pleins de cœur, malgré la profession de l'un et les préjugés de l'autre, ils plaçaient à leur taux la réconciliation humaine au-dessus des querelles de race, des vengeances de peuples ; et la loi les poursuivit ! Ils avaient la religion du dévouement, ils croyaient au serment, l'amour de Dieu dans leurs enfance de Dieu ; et un jugement faisait un crime à celui-ci d'avoir rendu bien pour bien à celui-là ! Honneur qui voudra des nécessités et misérables.

La condamnation de Michel eut à Guernesey un retentissement profond. Les hommes les plus froids s'en émurent. On savait dans l'île la touchante histoire que nous racontons, et déjà, pour l'honneur d'une qualité si belle, entre Guernesey et la côte de France, malgré la guerre, la haine et la peur, les procédés généreux s'étaient multipliés favorablement. Les blancs et les noirs de Guernesey, ... ceux qui le ... Manger, le capitaine de *l'Alerte*, était parti pour Montevideo, mais il avait laissé deux frères, qui suggérèrent d'abord à ouvrir une souscription pour Michel et sa famille. Il fallait bien cela ! Après son jugement, le condamné avait rencontré quelqu'un de ses marchands qui partout ... Il lui avait remis les dix mille francs donnés par Niquet, afin qu'il les fît passer à sa femme, et le misérable s'était approprié la somme. Or, parle qu'à cause de l'affection d'un frère pour son frère, il y avait un homme perdu, une veuve, de petits orphelins et de la misère. Dans ce pays, par bonheur, la charité répand haut quand on sait l'appeler. Par bonheur aussi, le général Doyle, alors lieutenant gouverneur de Guernesey pour la couronne d'Angleterre, était franc-maçon lui-même : les loges de Guernesey résolurent de transporter solennellement à ce modeste maison ...

... l'Angleterre et la ... pour la réclamer leur ... Il ... Les gouvernements d'hommes ... de la Manche se ... ; il ... Michel et Manger eurent à peine ... et qu'il ... Michel ... de ... et de son ... pour ... la ...

Le vendredi, le pauvre corsaire malouin attendait dans les immenses bagnes de Plymouth. Qu'est-il devenu ? qu'en dira ... Est-il déporté, est-il démoli ? Je pencherais pour la première opinion. Les Anglais ne détruisent point ce qui peut servir, et la belle construction leur plait. J'ai vu longtemps, dans le port de Jersey, un ancien navire français pris de cette façon, qu'on avait baptisé la *Vieille Peggy*. Son existence de vaisseau datait de plus de trente ans déjà, et il semblait toujours tout neuf.

Niquet, ainsi que nous l'avons dit, était resté à bord de la frégate.

L'amiral Keith fit à Manger un accueil de premier ordre. Le *Miquelonnais* était un navire fameux, et qui l'admirait devant être le bienvenu. — Et le pauvre capitaine, ... celui ... qui ... de ... avait ... ; mais l'enfant de la verte Erin ... voulait revoir sa mère ... des ... qui ... l'aimaient point la discipline. L'amiral lui donna donc un aviso pour s'en aller avec Michel, et le dimanche 18 avril 1813, la terre natale de la patrie revit ceux qu'on avait pleurés. Qu'il est doux, le retour, quand quelqu'un d'aimé vous attend !

N'oublions pas de dire que parmi les prisonniers du *Miquelonnais*, beaucoup avaient béni le ciel de leur avoir donné Manger pour les rendre. Le Guernesiais ne s'était nullement opposé à ce que ... ; ... Français ... la ... ; Michel ... par ... de Dartmoor. ... le ... de ... à ... Il ... ; ... une ... et ... le ... pour ... Alors il ... à Michel ... pour ... les ... à ...

Le franc-maçon ne répondit point. Il ... mais il avait un bien qu'il vendit, et ... on pêche, il partit pour l'Angleterre. Niquet l'avait délivré à Lorient, il allait délivrer Niquet à Dartmoor. Comment ? il n'en savait rien ; mais on trouve, dit-il, les moyens de ce qu'on veut.

Et vraiment, au bout de ... pour ... en ... de ... Michel ... de ... il ... à ... pour ...

L'*Unicorn* ... la ... de ... ; ... que ne fut débarqué qu'un bout de ... semaines, ... maltraité ... et ... Guernesey ... a ...

Ce n'était pas le tout. Il fallait gagner la côte et se sauver jusqu'à Torquay, où un bateau les attendait. Il y avait loin, mais la liberté vaut cher. Malheureusement on passait par Exeter, et Michel ne savait pas que Niquet aimait les cathédrales. Ils furent ... à ... et ... la ... de ... ; ... la ...

[illegible]

A VENDRE.

DEUX MAISONS bâties en briques ... rue ... Rampart, ... entre ... et ... de ... l'Esplanade ...
S'adresser à — CHARLES CAVAROC, — 39, rue Bienville.

REÇU par le navire ... de Liverpool, ... à vendre par — NICHON & BARRAT, — 21, rue des Magasins.

A HERNANDEZ,
RUE ROYALE No 132,
AU-DESSOUS DE L'HOTEL SAINT LOUIS.

Avis aux marchands.

JULES ... Rue de Chartres No ...

SEWELL T. TAYLOR, 11, Rue Royale, Importateur de Vins, Liqueurs, &c. Vente en Gros et en Détail.

J. M. BOIRON, No 64 RUE SAINT CHARLES.

LIQUEUR TONIQUE DU Dr RICORD, contre la chute des cheveux.

DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée.

E. CAHUZAC & Co., 22, Vieille Levée.

REVALENTA ARABICA. De Barry Du Barry & Co., à Londres.

Certificat du célèbre docteur ... Wurzer.

AUG. BALU & Co.

MUSIQUE ET INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

VINS ET LIQUEURS EN GROS.

QUEYROUZE & LANGSDORFF, 12 et 13, rue St-Louis.

J. C. VALLS, Secrétaire.

Sociedad de Beneficencia Mutua.

BAZAR DE BELDEN. ... RUE DE CHARTRES ...
CHAPEAUX CASIMIRE, MATELOT, TAUPE, CASTOR ET DE VILLE POUR HOMMES, CHAPEAUX CASTOR, SOIE et CASIMIRE pour GARCONS, CASQUETTES POUR ENFANS, grande variété de formes et couleurs. CHAPEAUX ET CASQUETTES D'ECOLE.

MAGASIN DE LIQUIDATION.

BON MARCHE EXTRAORDINAIRE.

LION & PINSARD, ... Rue Royale.

PARFUMERIE! PARFUMERIE!

LAINAGE! LAINAGE!

F. A. HERRARD.

COLLEGE ...

UCHE ...

GUANO DU PEROU.

J. C. DENIS, Négociant-Commissionnaire, RUE SECONDE No 75, Saint-Louis (Mo.)

PAUL E. THEARD, NOTAIRE PUBLIC, Traducteur, Encanteur, Comptable et Teneur de Livres. Bureau, No 111, Passage de la Bourse.

AVIS D'ENCAN.

PUIG & AVENDANO
Ont transporté leur bureau du No ... au No 126, rue du Commerce.

DEPOT DE TAPIS.

E. DEHAN.

F. JAUFFROID, 62, rue de Chartres.

MAISONS DE BANQUE.

Banque des Citoyens.
Nlle-Orléans, 27 novembre 1853.

AVIS est par la présent donné que la souscription au reste des actions au comptant de la Banque des Citoyens sera ouverte ... à 3 heures de l'après-midi ...
Par ordre de la Direction. — Ern. ROUSSEAU, Caissier.

BANQUE D'ECHANGE DE HORACE BEAN & Co.,
38, rue du Camp.
Nlle-Orléans, 29 novembre 1853.
CONDITIONS :

BANQUE DU SUD.
J. L. WIBRAY, Caissier.

BANQUE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
JOHN CALHOUN, Secrétaire.

AVIS.
VINCENT AICARD, 44, Vieille Levée.

ACADEMIE DE DANSE.
M. et Mme ANGELINA, ... rue Carondelet, entre Hevia et Girod.

L. BINOCHE, ... rue de Chartres, coin Dumaine.

Mme DURAND, RUE ROYALE, No 167, ENTRE TOULOUSE ET St PIERRE.

Ecoles Publiques du ... District.
ALBERT FABRE.

166. ROYALE, 166
MARCHAND TAILLEUR.
J. GASSERGUE, 166, Royale.

Instruction Privée.
Langue Française, Littérature, Mathématiques, &c.

Académie de Jeunes ... DIRIGEE PAR M. & S. LORD.

Avis.

PENSIONNAT DE DEMOISELLES, Externat et Internat pour Demoiselles, sous la direction de Mlle S. GARDNER. CERCLE ... Entre les rues Tréme, Wall et Nayades, Nouvelle-Orléans.

Changement de domicile.

H. Toledano & Taylor.

A vendre, pour cause de départ, UNE EPICERIE ...

CHANGEMENT DE DOMICILE.
P. ALEXANDRE LANAUZE.

CABINET DE LECTURE.

C. YALE Jr. & Co, 37, RUE DES MAGASINS, IMPORTEURS ET MARCHANDS EN GROS.

HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE, No. 68.

Commandes Françaises.

H. DE GOER & RIFFLARD.

THEO. BAILLY BLANCHARD.

Champagne ...

J. G. ... ARD & Co.